

Jean-François Merle,

conseiller de Michel Rocard pour les outre-mer :

« En Nouvelle-Calédonie, en bousculant le calendrier, l'Etat a aggravé le sentiment de partialité »

Alors qu'Emmanuel Macron sera à Nouméa jeudi 23 mai pour installer une « mission », le conseiller de Michel Rocard pour les outre-mer lors de la négociation des accords de Matignon, en 1988, revient sur les responsabilités de l'Etat dans la crise et définit les conditions pour en sortir.

Propos recueillis par Nathalie Segauines

Publié le 22 mai 2024 à 06h00, modifié le 22 mai 2024 à 16h08
Temps de Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



L'ancien conseiller pour les outre-mer Jean-François Merle, lors d'un colloque sur Michel Rocard, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 15 septembre 2016.
VINCENT ISORE / IP3 PRESS/MAXPPP

Jean-François Merle, conseiller de Michel Rocard pour les outre-mer lors de la négociation des accords de Matignon sur l'archipel en 1988, est aujourd'hui expert à la Fondation Jean Jaurès. Il considère que la tenue du troisième référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie « *sans accord général sur les conditions de son organisation, ni sur la date (...) a été une faute majeure* ». Il estime par ailleurs qu'un accord politique d'ici à la fin juin est « *extrêmement difficile à imaginer* », car « *la fabrique du consensus requiert du temps* ».

Lire aussi | [En direct, Nouvelle-Calédonie : à quelques heures de l'arrivée d'Emmanuel Macron, un calme précaire à Nouméa](#)

L'avion du président de la République, Emmanuel Macron, se posera à Nouméa jeudi 23 mai au matin. A-t-il raison d'aller en Nouvelle-Calédonie ?

Il est difficile de répondre à cette question, car on ne sait pas ce qu'il va y faire. D'après la porte-parole du gouvernement [*Prisca Thevenot*], il va installer une « mission », dont on ne connaît ni les contours ni la composition. Aucune mission ne pourra réussir à rétablir le dialogue si elle a un calendrier et des objectifs contraints. L'essentiel, c'est de dire que le projet de loi [*de révision constitutionnelle*] n'est plus sur la table, qu'il n'y a plus de date butoir et qu'il faut maintenant remettre tout le monde dans la discussion d'un accord global.

Emmanuel Macron refait-il le coup du président François Mitterrand, qui avait effectué une visite surprise de douze heures sur le Caillou en 1985 ?

Quand François Mitterrand est allé en Nouvelle-Calédonie en 1985, il y avait un projet sur la table, celui du délégué du gouvernement, Edgard Pisani, d'indépendance-association.

Lire l'archive | Article réservé à nos abonnés [M. Tjibaou est prêt à discuter les garanties de « l'indépendance-association »](#)

François Mitterrand était allé là-bas pour voir si ce projet était acceptable par les uns et les autres. Aujourd'hui, quel est le projet sur la table ? Il n'y en a pas.

Le « dégel » du corps électoral, qui fait l'objet d'un projet de loi de révision constitutionnelle, ne fait-il pas un projet ?

Non. Ce n'est pas un projet pour la Nouvelle-Calédonie, c'est un projet pour les non-indépendantistes. On est dans la partialité de l'Etat.

Le seul engagement d'Emmanuel Macron suffira-t-il à résoudre la crise ?

J'ai constaté que les visites improvisées du président de la République dans d'autres circonstances, que ce soit [à Beyrouth sur le plan international \[en 2020\]](#) ou [à Saint-Martin après le cyclone \[en 2018\]](#), n'avaient pas produit les résultats escomptés.

Un accord politique d'ici à la fin juin en Nouvelle-Calédonie vous paraît-il possible ?

C'est extrêmement difficile à imaginer. En Nouvelle-Calédonie, comme dans le reste de l'Océanie, la fabrique du consensus requiert du temps. Il faut que la parole circule, que les gens se l'approprient. Les silences comptent autant que les mots. Cela ne fonctionne pas comme une start-up, avec des boutons sur lesquels on appuie.

Et pourtant, en 1988, entre l'assaut de la grotte d'Ouvéa et la signature des accords de Matignon, il se passe à peine sept semaines...

Oui, mais les accords de Matignon ne sont que l'enclenchement d'un processus.

Lire l'archive | Article réservé à nos abonnés [Compromis entre le RPCR et le FLNKS sur le statut de la Nouvelle-Calédonie](#)

Jacques Lafleur [*dirigeant du RPCR, Rassemblement pour la Calédonie dans la République, non-indépendantistes*] et Jean-Marie Tjibaou [*dirigeant du FLNKS, Front de libération nationale kanak socialiste, indépendantistes*] ont eu du mal à convaincre leurs partisans d'accepter les propositions de l'Etat. M. Tjibaou, quand on le questionnait entre la fin juin et le mois d'août, disait : « Donnez-moi encore du temps, il faut que je raccroche tous les wagons. » Il s'est en réalité écoulé plusieurs mois.

Qu'est-ce qui a péché, selon vous, dans la méthode du gouvernement pour qu'on en arrive là aujourd'hui ?

Le moment de bascule a été le troisième référendum *[sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie]*, sans accord général sur les conditions de son organisation, ni sur la date. Cela a été une faute majeure, une rupture avec le processus antérieur. Alors que les deux premières consultations se sont tenues sans que personne en conteste les résultats, la troisième était viciée dès le départ. L'Etat a choisi l'option des non-indépendantistes, ce qui a été perçu par les indépendantistes comme une rupture de l'impartialité de l'Etat.

Lire aussi (2021) : [Référendum en Nouvelle-Calédonie : victoire massive et sans surprise du « non » à l'indépendance, sur fond d'abstention record](#)

La situation s'est aggravée par la suite avec la nomination de Sonia Backès au gouvernement *[secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté de 2022 à 2023]*. Non pas tant qu'une Calédonienne n'ait pas le droit d'être au gouvernement. Mais elle a bénéficié d'une dérogation exceptionnelle, par le fait du prince : alors que les autres ministres devaient abandonner leurs responsabilités locales, elle est restée présidente *[Renaissance]* de la province Sud. Quand l'exécutif disait qu'elle n'était pas chargée du dossier de la Nouvelle-Calédonie, c'était perçu sur l'archipel comme un trompe-l'œil.

Des sources gouvernementales affirment que les indépendantistes avaient accepté ce troisième référendum...

Oui, mais ils n'étaient pas tous là en juin 2021, quand la date a été choisie. Seule l'Union calédonienne *[principale composante du FLNKS]* était représentée. On sent poindre de nouveau aujourd'hui la tentation d'un accord au rabais. Ce serait encore une faute majeure. L'idée qu'il puisse y avoir ce qui avait été appelé un « petit accord », qui porte uniquement sur les listes électorales, par rapport à un accord global, c'est la tactique du salami. Mais si on prend tranche par tranche, ça ne marche pas.

Ce n'est donc pas le « dégel » du corps électoral lui-même qui a déclenché la crise ?

Sur le corps électoral, les indépendantistes étaient parfaitement d'accord pour réintégrer sans discussion tous les natifs, tous ceux qui sont nés en Nouvelle-Calédonie, même si leurs parents n'étaient pas électeurs en 1998. Concernant ceux qui sont là depuis plus de dix ans, il aurait été possible d'en discuter, si cela s'était inscrit dans le cadre d'un accord global.

En forçant les feux et en bousculant le calendrier sur cette seule question de la liste provinciale, qui était la demande principale des non-indépendantistes, l'Etat a aggravé le sentiment de partialité qui lui était reproché.

De nombreuses personnes suggèrent une médiation pour sortir de la crise...

Il y a, pour trouver une solution politique à cette crise, un certain nombre de conditions à remplir. D'abord, arrêter de dire que les Calédoniens ont dit trois fois non à l'indépendance, arrêter de considérer que le troisième référendum a la même valeur que les deux premiers. Cet argument est juridiquement valide, mais politiquement totalement inopérant.

Lire aussi l'Article réservé à nos abonnés [Nouvelle-Calédonie : la stratégie de l'ultimatum d'Emmanuel Macron](#)

Ensuite, rechercher les conditions d'un consensus avec tout le monde, et pas uniquement avec une partie des protagonistes. Rechercher un accord sur l'ensemble des points en débat, et pas uniquement sur la question des élections provinciales. Enfin, choisir des médiateurs impartiaux, reconnus par tous, qui facilitent la discussion entre les trois parties que sont l'Etat, les indépendantistes et les non-indépendantistes. Et par-dessus tout, donner du temps.

Cette médiation pourrait-elle être conduite par l'ancien premier ministre Edouard Philippe ?

Edouard Philippe est incontestablement le dernier chef de gouvernement à avoir compris le dossier et à l'avoir fait avancer positivement. Mais il n'est pas le seul. Il faut aller plus loin, à mon avis, et associer les maires à cette discussion. Ils jouent un rôle tout à fait important sur le terrain.

Faut-il, d'ici là, suspendre le projet de loi de révision constitutionnelle et reporter le Congrès de Versailles ?

Oui, bien sûr. Je ne comprends pas, alors que tant de voix le demandent, que le gouvernement n'ait pas encore annoncé qu'il remettait tout à plat. Cela permettrait de faciliter le retour à l'ordre public en Nouvelle-Calédonie. Qu'est-ce qu'on attend ? Qu'il y ait d'autres morts, d'autres dégâts ? Cette procrastination est incompréhensible.

Les élections européennes pourront-elles se tenir le 9 juin en Nouvelle-Calédonie ?

C'est très incertain. De la même façon, comment imagine-t-on qu'une campagne pour les élections provinciales puisse se tenir de manière normale d'ici à la fin 2024 ? C'est juste impossible. Le calendrier imaginé à Paris a volé en éclats, il faut passer à autre chose. On a réinstallé la peur de l'autre comme moteur de la discorde, il faudra du temps pour apaiser tout ça.

Lire aussi l'Article réservé à nos abonnés [« On avait l'impression de vivre ensemble » : « métros » et « zoreilles » disent leur effroi devant l'explosion des violences en Nouvelle-Calédonie](#)

Vous alertiez, il y a une semaine, sur le risque de guerre civile en Nouvelle-Calédonie. Diriez-vous aujourd'hui que tout danger est écarté ?

Je crois qu'un fossé très profond s'est creusé entre les communautés, essentiellement dans l'agglomération du Grand Nouméa. Les trois jeunes Kanak morts n'ont pas été tués par les forces de l'ordre, mais par des personnes qui se trouvaient sur des barrages d'autodéfense ou dans des milices. Je pense que les cassures sont extrêmement profondes.

Nathalie Segauenes